

Paris, le 04 mars 2020

Communiqué de presse

Signature de l'accord engageant de transfert de SFIL à la Caisse des Dépôts et Consignations

L'Etat, la Caisse des Dépôts et La Banque Postale ont annoncé ce jour la signature d'un accord engageant de transfert de la majorité du capital de SFIL à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Les modalités de cet accord sont conformes à celles de l'accord de principe annoncé le 9 octobre dernier. Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et administratives requises auprès des autorités compétentes, la finalisation de l'opération devrait intervenir avant la fin du premier semestre 2020.

Créée en février 2013, rentable depuis mi-2015, SFIL est devenue le premier financeur des collectivités territoriales et des hôpitaux publics français (30 Mds € de prêts à long terme produits) et le premier apporteur de liquidité pour les grands contrats export (8,1 Mds € de financements accordés depuis 2016), grâce à son accès profond et performant aux marchés financiers qu'elle met au service de l'économie française.

« Forts de ces succès et de cette expertise, SFIL et ses équipes se réjouissent de rejoindre le groupe CDC et de prendre toute leur part dans le grand pôle financier public souhaité par le gouvernement, avec l'ambition renouvelée de servir toujours mieux ses clients et partenaires », commente Philippe Mills, directeur général de SFIL.

- [Consulter le communiqué de presse des actionnaires de SFIL du 04/03/2020](#)
- [Consulter le communiqué de presse des actionnaires de SFIL du 09/10/2019](#)
- [Consulter le communiqué de presse de SFIL du 09/10/2019](#)